

Groupe de travail sur le développement juridique du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels

Treizième session
Genève, 21 – 23 octobre 2024

PROPOSITION DE LA DÉLÉGATION DE LA CHINE

Document établi par le Bureau international

1. Dans une communication datée du 10 septembre 2024, le Bureau international a reçu une proposition de la délégation de la Chine relative à la possibilité d'ajouter le chinois comme langue du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels, pour examen par le Groupe de travail sur le développement juridique du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels à sa treizième session qui se tiendra à Genève du 21 au 23 octobre 2024.
2. Ladite proposition fait l'objet de l'annexe du présent document.

[L'annexe suit]

PROPOSITION DE LA DÉLÉGATION DE LA CHINE

Proposition relative à l'adjonction du chinois comme langue officielle du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels

La proposition de la Chine consiste à ajouter le chinois comme langue officielle du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels.

Le chinois est la langue la plus parlée dans le monde et est l'une des six langues officielles de l'ONU. Il est donc nécessaire pour l'OMPI, qui est une institution spécialisée du système des Nations Unies, d'ajouter le chinois comme langue de travail du système de La Haye.

Depuis l'adhésion de la Chine à l'Acte de Genève de l'Arrangement de La Haye le 5 mai 2022, la Chine est à l'origine d'une part importante des demandes déposées dans le cadre du système de La Haye. En 2023, le nombre de demandes déposées par les déposants chinois dans le cadre du système de La Haye s'élevait à 1 813, ce qui les place au premier rang mondial, à savoir 21% du total mondial. Ces demandes comportaient 3 758 dessins ou modèles, occupant ainsi le deuxième rang mondial. Cette dynamique favorable s'est poursuivie en 2024 et la Chine devrait occuper la première place au regard du nombre tant de demandes que de dessins ou modèles inclus.

Grâce au renforcement de la protection de la propriété intellectuelle et aux innovations actives en matière de dessins et modèles, les créateurs chinois attachent encore plus d'importance à la protection des dessins et modèles. Au cours des cinq dernières années, le nombre de dessins et modèles enregistrés en Chine s'est stabilisé à plus de 500 000 par an, pour atteindre 638 000 en 2023. Cela démontre l'important potentiel d'utilisation du système de La Haye en Chine.

L'un des principaux mandats de l'OMPI est de fournir les meilleurs services mondiaux de propriété intellectuelle possibles à ses États membres, aux entreprises et à la société. La question de la langue, qui constitue une préoccupation majeure des déposants chinois en ce qui concerne les dépôts de demandes d'enregistrement international de dessins ou modèles, doit être prise au sérieux par l'OMPI, afin de répondre à la demande des utilisateurs chinois et d'atteindre son objectif de fournir des services axés sur le client. L'adjonction du chinois comme langue de travail du système de La Haye susciterait un plus grand enthousiasme parmi les utilisateurs chinois et libérerait davantage le potentiel du système en Chine.

Pour les raisons susmentionnées, la Chine a soulevé cette question à plusieurs reprises, même avant d'adhérer au système de La Haye et pendant le processus de négociation de l'adhésion. En 2018, le commissaire de l'Administration nationale chinoise de la propriété intellectuelle (CNIPA) a adressé au Directeur général de l'OMPI une lettre officielle en vue de demander l'adjonction du chinois comme langue de travail du système de La Haye. Des propositions pertinentes ont également été présentées par la délégation chinoise lors des réunions précédentes du Groupe de travail de La Haye.

Étant donné que la Chine a officiellement adhéré au système de La Haye, l'adjonction du chinois comme langue de travail du système de La Haye permettra non seulement d'offrir de meilleurs services et une meilleure protection aux déposants chinois, mais aussi de renforcer l'influence du système de La Haye, ce qui, à terme, sera avantageux pour tous les États membres de l'OMPI. La Chine espère que le Groupe de travail sur le développement juridique du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels recommandera à l'Assemblée de l'Union de La Haye d'examiner la proposition.

[Fin de l'annexe et du document]